



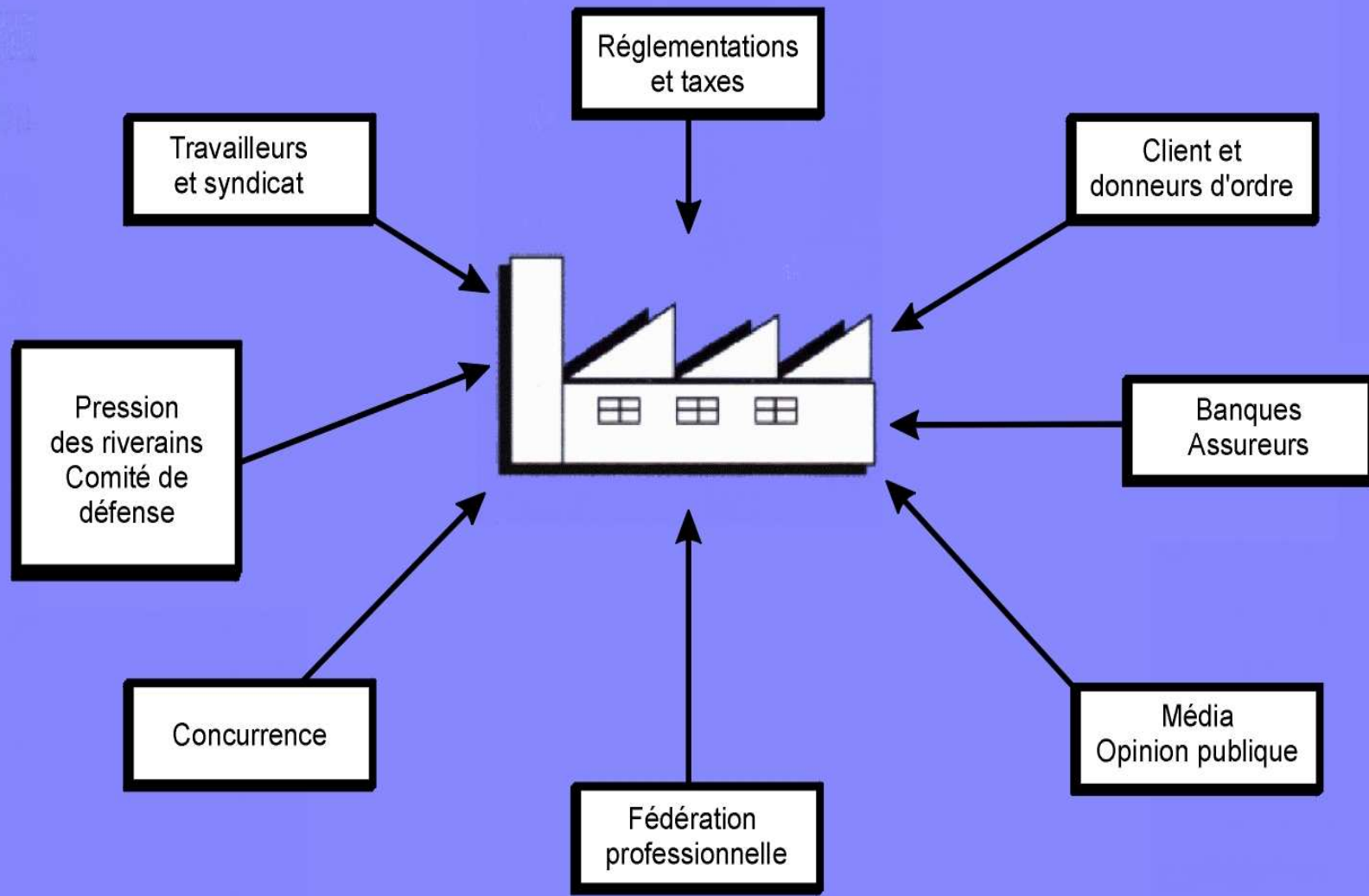
Systeme de Management Environnemental

Projet « RIFE 2 »



Projet cofinancé par la Région wallonne et le Fond européen de développement régional dans le cadre du programme INTERREG IV Grande Région « l'union européenne investit dans votre avenir »

LES PRESSIONS SUR L'ENTREPRISE QUI OBLIGENT À INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT





Réactions possibles :

- Soit on subit perpétuellement les pressions et on réagit au coup par coup souvent dans la précipitation (= pas de planification des tâches, des investissements, des actions)
- Soit on met en place une démarche volontaire proactive = gérer en anticipant et en s'organisant



MOYEN : Mettre en place VOLONTAIREMENT un
« Systeme de Management Environnemental »



Un SME : qu'est-ce que c'est ?

UN OUTIL correspondant à un mode d'organisation interne qui permet de structurer la gestion de l'environnement et d'améliorer les performances environnementales de l'organisme



Intérêts d'un SME :

- **Connaître et maîtriser les risques** environnementaux
- Se mettre en **conformité réglementaire**, sécurisation juridique (assurance)
- **Améliorer ses relations** extérieures, son image de marque par rapport à des tiers (riverains, banques, administrations, ...)
- Analyser la productivité et **générer des économies** (eau, énergie...)
- **Se positionner** sur le marché
- Participer à la **protection de l'environnement**



2 référentiels

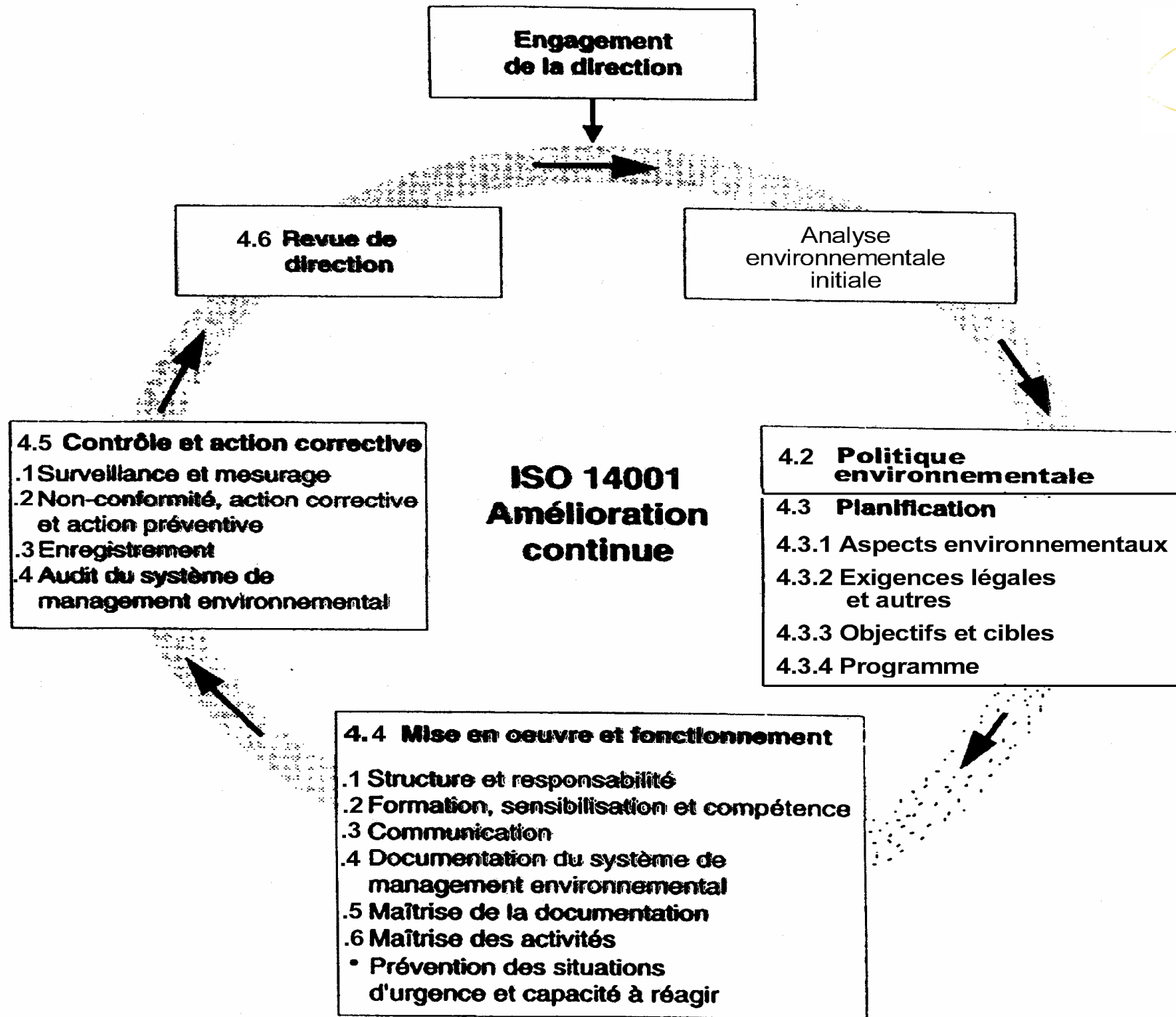
- La norme ISO 14001 (→ certification)
 - International
- Le règlement EMAS (→ enregistrement)
 - Européen

Rem : **EMAS = ISO 14001 + conformité réglementaire + déclaration environnementale**



Remarques :

- **ISO 14001, EMAS II : applicable à tous types et tailles d'organismes / activités (ne concerne pas un produit)**
- **Pas d'exigences absolues en matière de performance environnementale (câd 2 organismes qui ont des activités similaires mais des performances environnementales différentes peuvent être certifiés tous les deux)**

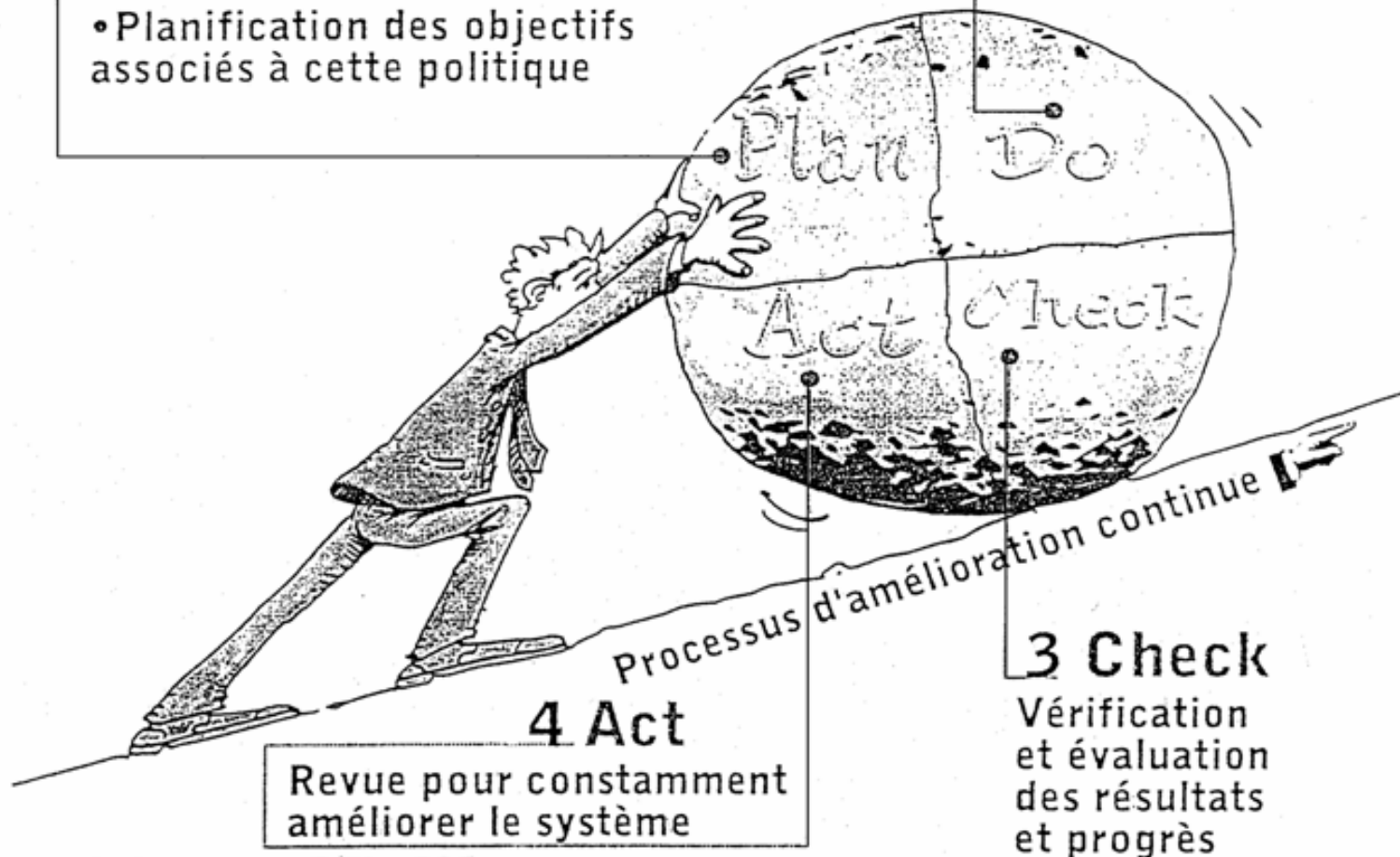


1 Plan

- Engagement de la direction au travers d'une politique affirmée
- Planification des objectifs associés à cette politique

2 Do

Mise en œuvre des dispositions présentées dans le plan



4 Act

Revue pour constamment améliorer le système

3 Check

Vérification et évaluation des résultats et progrès

source : Enviro-normes - Edition DPE



« RIFE2 » et le volet « SME »

- Objectif : Faire émerger de **bonnes pratiques** de gestion environnementale dans les PME / TPE
- Moyen utilisé : mise en place de **SME** dans une dizaine d'entreprises via une **action collective** en utilisant une méthode :

→ simplifiée = **ISO 14001/EMAS « EASY »TM**

ou

→ progressive = « **1, 2 3 environnement** »



ISO 14001/EMAS « EASY »TM : c'est quoi

- Méthode simplifiée permettant de rendre accessible et compréhensible les normes ISO 14001 ou EMAS aux petites structures
- Objectif final : certification ISO14001 ou enregistrement EMAS



ISO 14001/EMAS « EASY »TM : c'est quoi

- Utilisation d'outils simplifiés - Allègement des tâches bureaucratiques - mise en place du SME « sur le terrain »
- Méthode adaptée à l'accompagnement collectif
- Réduction des ressources nécessaires à la mise en place du SME
- Réduction des coûts de consultance et de certification



ISO 14001/EMAS « EASY »TM : Outils

- Outil principal pour démarrer la démarche : les « Ecocartes »
 - Approche schématique et progressive de l'organisation de l'entreprise et des problèmes environnementaux – compétence environnementale inutile
 - Participation de l'ensemble des travailleurs
 - Informations recueillies sur le terrain
 - Vision globale des problèmes environnementaux et déclenchement d'une amélioration environnementale immédiate dans l'entreprise

ISO 14001/EMAS « EASY »™ : Outil





ISO 14001/EMAS « EASY »TM : Programme RIFE2

- Octobre 2009 à juin 2010 :
 - Formation commune : 5 jours
 - Accompagnement individuel : 5 jours
- Juillet 2010 à octobre 2010
 - Audit « à blanc » : 2 jours
 - Audit de certification
- Participation financière de l'entreprise
 - Le projet RIFE 2 prend en charge une part importante du coût de l'opération d'accompagnement. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès des contacts locaux (voir infos contacts sur le site <http://www.rife-wll.net>)



« 1,2,3 environnement » : c'est quoi

- Méthode permettant aux petites structures de progresser à leur rythme vers une certification ISO 14001 ou un enregistrement EMAS
- 3 niveaux de reconnaissance – Certification des niveaux
- Basé sur référentiel AFNOR FD X30-205
- Démarche soutenue par l'ADEME



« 1,2,3 environnement » : Niveaux

- Niveau 1 : Etat des lieux et identification des actions prioritaires (initialisation de la démarche et principes fondamentaux, analyse réglementaire, analyse environnementale, formalisation de l'engagement et revue de direction)
- Niveau 2 : Etablissement du programme d'actions environnemental (initialisation de la démarche et remise à niveau sur les principes fondamentaux, politique environnementale, objectifs et programme, exigences légales et aspects environnementaux significatifs, maîtrise opérationnelle, revue de direction, compétences et formations)
- Niveau 3 : Formalisation du SME – Certification ISO14001 ou enregistrement EMAS (maîtrise opérationnelle, surveillance, mesurage, évaluation de conformité, système documentaire, enregistrements, non-conformités, actions correctives, audits internes, revue de direction)



« 1,2,3 environnement » : Programme RIFE2

- Octobre 2009 à mars 2010 : Certification niveau 1
 - Formation commune : 2,5 jours
 - Accompagnement individuel : 1 jour
- Avril 2010 à mars 2011 : Certification niveau 2
 - Formation commune : 3 jours
 - Accompagnement individuel : 1 jour
- Avril 2011 à octobre 2011 : Certification niveau 3 / ISO14001
 - Formation commune : 2,5 jours
 - Accompagnement individuel : 1 jour
- Participation financière de l'entreprise
 - Le projet RIFE 2 prend en charge une part importante du coût de l'opération d'accompagnement. Pour de plus amples détails, informez-vous auprès des contacts locaux (voir infos contacts sur le site <http://www.rife-wll.net>)